

# Rapport d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce jeudi 16 décembre 2021. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil, en février ou mars 2022.

## 1 Bilan 2021

### 1.1 Principales réalisations 2021

#### 1.1.1 SAGE

- Finalisation de l'étude d'élaboration du SAGE : enquête publique, approbation
- Organisation des ateliers élus eau et climat (6 journées)
- Suivi et accompagnement des projets inscrits au CTEC
- Association aux PLU et Scot

#### 1.1.2 Rivières :

- Réalisation des travaux d'entretien (Arré, ru de la Garde)
- Réalisation de la tranche 2021 de restauration
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au moulin de la Commanderie (Laigneville)
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, Ramecourt
- Démarrage des études de restauration de la continuité au niveau du site du moulin de Bailly le Bel
- Démarrage de l'étude de restauration du ru de la Garde à Clermont
- Accompagnement de la coopérative Agora dans son étude
- Préparation de la tranche 2022

#### 1.1.3 Zones humides :

- Accompagnement des projets communaux en zones humides : Airion, Bailleval, Clermont, Montreuil sur Brèche, Nogent sur Oise ...
- Poursuite de l'étude des zones humides de la Brèche aval
- Vérification de la cartographie des zones humides sur plusieurs secteurs problématiques

#### 1.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour du site internet pour le syndicat ([www.smbvbreche.fr](http://www.smbvbreche.fr)) et du profil Facebook
- Edition d'une lettre d'infos
- Participation à des manifestations grand public

## 1.2 Bilan financier 2021

Tous les travaux prévus cette année ont été réalisés. L'ensemble des dépenses est repris ci-dessous, avec les subventions perçues (ou restant à percevoir).

	Projet	Montant projet	Montant subvention (AESN, CD60)	Autre participation	Reste à charge
GEMA	Aménagement du seuil du moulin de la Commanderie (Laigneville)	106 565,52 €	95 908,97 €	10 656,55 € (FEDER)	0,00 €
	Maîtrise d'œuvre Commanderie	23 232,00 €	20 908,80 €	2 323,20 € (FEDER)	0,00 €
	Mise en place de banquettes	16 771,02 €	13 416,82 €		3 354,20 €
	Restauration du méandre de la glacière à Etouy	31 829,88 €	25 463,90 €		6 365,98 €
	Mise en place de clôtures et d'abreuvoirs	21 269,34 €	17 015,47 €		4 253,87 €
	Restauration de l'Arré à Airion	11 130,30 €	8 904,24 €		2 226,06 €
	Mise en place d'ouvrages de franchissement	20 358,00 €	16 286,40 €		4 071,60 €
	Entretien 2021	76 108,80 €	60 887,04 €		15 221,76 €
	Réseau de suivi	10 700,00 €	8 560,00 €		2 140,00 €
	Etude zones humides (phase 1)	74 832,00 €	59 865,60 €	14 966,40 € (Communes)	0,00 €
	Etude ru de la Garde (phase 1)	13 200,00 €	10 560,00 €		2 640,00 €
	Etude Ramecourt (phase 1)	9 030,00 €	7 224,00 €		1 806,00 €
	Etude Bailly le Bel (phase 1)	11 040,00 €	8 832,00 €		2 208,00 €
	Etude PG Elec	6 000,00 €	4 211,00 €		1 789,00 €
	Etude géotechnique PG Elec	11 226,00 €	8 981,00 €		2 245,00 €
Divers (indemnités, géomètre...)	5 000,00 €			5 000,00 €	
SAGE	SAGE	17 112,00 €	13 689,60 €		3 422,40 €
<b>TOTAL</b>		<b>465 404,86 €</b>	<b>380 714,84 €</b>	<b>27 946,15 €</b>	<b>56 743,87 €</b>

Comme chaque année, la part d'auto-financement est assez faible pour le SMBVB, seulement 12.19%. Par ailleurs, dans le tableau ci-dessus, les subventions du FEDER ont été individualisées car le syndicat ne les touchera pas avant 2024. Il s'agit donc de subventions que le SMBVB doit être en capacité d'avancer.

En dehors des travaux, le bilan financier 2021 devrait être le suivant :

	Montant	Montant subvention	Reste à charge
<b>Salaires</b>	188 523.88 €	127 436.54 €	61 087.34 €
<b>Indemnités élus</b>	27 939.44 €	0.00 €	27 939.44 €
<b>Charges de fonctionnement (estimées)</b>	50 000.00 €	32 000.00 €	18 000.00 €
<b>Investissement</b>	6 856.80 €	0	6 856.80 €
<b>TOTAL</b>	<b>273 320.12 €</b>	<b>159 436.54 €</b>	<b>113 883.58 €</b>

Les dépenses d'investissement en 2021 ont consisté en l'achat de matériel informatique pour un montant de 6 856.80 €.

Les cotisations s'élevant à 209 500€, l'excédent dégagé sera d'environ 39 000 € (une fois intégrées les subventions du FEDER).

Pour mémoire, avec le même type de calcul, les résultats des années précédentes sont les suivants : + 17 000 € en 2018, + 81 000 € en 2019 et + 55 000 € en 2020.

### 1.3 Bilan par compétence

Le SMBVB n'a qu'un budget mais réalise une comptabilité analytique entre la compétence SAGE et la compétence GEMA.

Le même travail a été réalisé afin d'analyser la répartition des dépenses et des recettes entre le SAGE et la GEMA. On voit que les 2 compétences sont excédentaires. La marge de manœuvre reste cependant très faible sur le SAGE.

	Dépenses		Reste à charge	
	GEMA	SAGE	GEMA	SAGE
<b>Etudes / travaux</b>	448 292,86 €	17 112,00 €	53 321,47 €	3 422,40 €
<b>Fonctionnement</b>	40 000,00 €	10 000,00 €	16 000,00 €	2 000,00 €
<b>Salaires</b>	129 535,28 €	58 988,60 €	31 593,04 €	29 494,30 €
<b>Indemnités élus</b>	27 939,44 €		27 939,44 €	
<b>Investissement</b>	3 522,00 €	3 334,80 €	3 522,00 €	3 334,80 €
<b>TOTAL</b>	649 289,58 €	89 435,40 €	132 375,95 €	38 251,50 €
<b>Cotisations</b>			170 000,00 €	39 500,00 €
<b>Bilan</b>			<b>37 624,05 €</b>	<b>1 248,50 €</b>

Pour mémoire, en 2020, l'excédent en GEMA était de 50 983.71€ et en SAGE de 3 511.22€.

## 2 Projection 2022

### 2.1 Programmation technique

#### 2.1.1 SAGE

- Mise en œuvre du SAGE
- Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat
- Poursuite de l'étude de gouvernance relative à l'organisation de la compétence ruissellement
- Réflexion sur l'étude de la nappe avec le SMOA et le SMOM (Syndicat Mixte Oise Moyenne)

#### 2.1.2 Rivières :

- Réalisation de la tranche d'entretien 2022 (Brèche entre Etouy et Clermont, quelques affluents ainsi que des interventions ponctuelles le cas échéant sur le reste du linéaire)
- Réalisation de la tranche de restauration 2022 (restauration à Avrechy et remise en eau du méandre d'Agnetz)
- Restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de PG Elec et/ou Hatton selon l'avancement de la démarche

- Poursuite des études de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages de Bailly le Bel, Ramecourt
- Lancement des études de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages d'Airion et/ou Etouy (en fonction des volontés des propriétaires),
- Poursuite de l'étude de restauration du ru de la Garde (secteur Laiterie)
- Poursuite du réseau de suivi de la qualité

### 2.1.3 Zones humides :

- Poursuite de l'étude zones humides sur les communes de la Brèche aval
- Accompagnement de Montreuil sur Brèche et Fitz James dans leurs études zones humides
- Accompagnement des communes dans leurs projets en zones humides : Montreuil, Clermont, Fitz-James, Nogent, Airion...

### 2.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour régulière du site internet et du profil Facebook
- Participation à des animations à destination des scolaires en fonction des conditions sanitaires
- Edition d'une lettre d'infos

## 2.2 Orientations pour le budget 2022

### 2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 4 agents à temps plein :

- 1 directeur animateur du SAGE, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%,
- 2 techniciens rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%,
- 1 technicien zones humides, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 4h par semaine pour la comptabilité.

Les dépenses principales pour les études et travaux seront les suivantes :

- SAGE : étude de gouvernance relative à la compétence ruissellement (46 269 € TTC, financée à 80% par l'Agence de l'eau)
- Travaux d'entretien : 43 636.02 € TTC par MVS Renaturation (dont 80% par l'Agence de l'eau et le conseil départemental de l'Oise)
- 3<sup>ème</sup> tranche de restauration du PPRE
  - o Travaux de restauration du méandre d'Agnetz, estimés à 40 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
  - o Travaux de mise en place de banquettes et mise en place d'ouvrage de franchissement, estimés à 70 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Mise en place du réseau de suivi, pour 9 656.16 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Travaux de restauration de la continuité aux seuils de PG Elec (Agnetz) et d'Hatton (Essuiles), pour un montant d'environ 300 000€ TTC par site (financement à 90% par l'Agence de l'eau et 10% par le Feder)
- Poursuite des études sur les ouvrages de Ramecourt (Agnetz) et Bailly le Bel (Breuil le Sec)
- Etude du ru de la Garde pour aboutir à 2 scénarios PRO (1 sur le secteur de la laiterie et 1 sur le marais de Clermont), pour un montant de 16 320 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Etude de restauration de la continuité au niveau des ouvrages d'Airion et d'Etouy pour un montant d'environ 60 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau).

- Finalisation de l'étude des zones humides de la Brèche aval sur 5 communes pour un montant de 41 672 € TTC (phase 3), financée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les 20% restants étant apportés par les communes.

### 2.2.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les travaux et études seront constituées :

- De la participation des membres : 170 000 € pour la GEMA et 39 500 € pour le SAGE
- Des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Des subventions du FEDER
- Des subventions du conseil départemental de l'Oise
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2021

La participation des membres attendue pour 2022 est donc la suivante. Elle est identique depuis 2019.

EPCI à FP	SAGE (2022)	GEMA (2022)	Total
<b>ACSO</b>	4 221.98 €	18 170.55 €	<b>22 392.53 €</b>
<b>CAB</b>	2 764.52 €	11 897.93 €	<b>14 662.45 €</b>
<b>CC de la Plaine d'Estrées</b>	402.89 €	1 733.95 €	<b>2 136.84 €</b>
<b>CC Oise Picarde</b>	3 651.91 €	15 717.06 €	<b>19 368.97 €</b>
<b>CC Clermontois</b>	11 940.98 €	51 391.55 €	<b>63 332.53 €</b>
<b>CC Liancourtois</b>	6 670.85 €	28 709.98 €	<b>35 380.83 €</b>
<b>CC Plateau Picard</b>	9 846.88 €	42 378.97 €	<b>52 225.85 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>39 500 €</b>	<b>170 000 €</b>	

### 2.2.3 Dépenses d'investissement

Le SMBVB utilise 3 véhicules, dont l'un est en leasing. Ce leasing se termine en août 2022. Il est nécessaire de remplacer ce véhicule et la proposition est de partir sur l'acquisition d'un véhicule. Il conviendra donc d'abonder en conséquence la section d'investissement au BP 2022.